

Forum de la sécurité et de la santé au travail le 28 avril prochain

# «Les bons résultats encouragent à ne pas baisser la garde»

Le 28 avril 2010 aura lieu la troisième édition de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. Dans ce cadre, l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) en collaboration avec son Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR), l'Association d'Assurance contre les Accidents (AAA) et Arce-lorMittal organise le Forum de la sécurité et de la santé au travail.

Études de cas, bonnes pratiques et démonstrations ou visites d'entreprise feront l'objet d'ateliers proposés dans la matinée du 28 avril ou à une autre date choisie par les entreprises.

Pour présenter en avant-première cette remarquable initiative, une conférence de presse a été organisée hier après-midi dans les locaux de la Chambre de Commerce au Kirchberg, en présence de Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, de Nicolas Schmit, Ministre du Travail et de l'Emploi, et des responsables des organismes concernés.

## Un programme étoffé

Les ateliers du 28 avril prochain seront suivis de conférences qui se tiendront le jour même dans les locaux de l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB) à Bettembourg. En outre, sur un stand central dédié à la sécurité et à la santé au travail, des bornes multimédia interactives permettront aux participants de prendre connaissance du nouveau contenu de la plateforme Web ([www.securite-sante.lu](http://www.securite-sante.lu)) et une bibliothèque qui regroupera les ouvrages essentiels sur le thème de la sécurité et de la santé au travail. Dans l'après-midi du 28 avril, le Forum proposera pour la première fois un espace dédié aux entreprises avec des stands où les en-



«Il faut éviter les causes des accidents, il faut une culture qui soit plus consciente de cela»

Photo: UEL

treprises pourront partager leurs bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail.

Finalement, une séance académique avec la participation du professeur Philippe Mairiaux du Service de Santé au Travail et Education pour la Santé de l'université de Liège aura lieu en présence des ministres Mars Di Bartolomeo et Nicolas Schmit.

## «Prix Prévention 2011»

L'Association d'Assurance contre les Accidents (AAA) a décidé de créer un «Prix Prévention». Il récompensera les entreprises ayant mis en place des mesures ou des produits particulièrement innovants pour améliorer la sécurité et la santé au travail. Il sera annoncé lors de la Journée 2010 et sera décerné pour la première fois lors de la Journée du 28 avril 2011.

## «La crise ne doit pas faire oublier les bonnes pratiques»

Lors de la présentation du Forum à la presse, les ministres Mars Di Bartolomeo et Nicolas Schmit, ont soutenu à tambour battant cette campagne de sensibilisation sur la sécurité et la santé au travail, qui vise à inter-

pellier les entreprises en leur permettant d'afficher les mesures prises dans leur structure pour réduire les accidents et les maladies professionnelles et également de partager leurs expériences, de s'assurer du bien-fondé de leurs pratiques, de s'informer des nouveautés en matière de protection et de sécurité.

Mars Di Bartolomeo a souligné que les concepts «productivité, rentabilité, compétitivité se réfèrent à la bonne santé de l'entreprise», mais qu'ils sont subordonnés à la bonne santé de ceux qui travaillent pour que l'entreprise soit productive, rentable et compétitive.

Du point de vue du gouvernement, le sujet santé au travail est pris très au sérieux. Les ministères font des efforts conjoints pour promouvoir la mise en place d'une certification ayant comme objet la prévention des accidents sur le lieu de travail.

En outre, souligne Claude Seywert de l'AAA, le 20 avril prochain, la Chambre des Députés va voter une réforme des assurances accident, qui prévoit une augmentation des capitaux payés aux survivants en cas de décès. Cette mesure, outre qu'aux familles au sens traditionnel du terme, sera élargie aussi aux communautés domestiques. Paul Emering,

de la Luxembourg School for Commerce, souligne qu'en Europe des progrès visibles ont été faits dans ce qui est la sécurité au travail et que cela s'est de mieux en mieux passé quand on a mis l'accent sur la prévention. Protéger sur le lieu de travail signifie mieux organiser le travail avant qu'une tragédie arrive: «il faut éviter les causes des accidents, il faut une culture qui soit plus consciente de cela».

## Le stress de plus en plus étudié

Selon une étude de l'Ilres et de la Chambre des Salariés, le stress serait coupable de 3% des suicides recensés au Luxembourg. Pour le ministre Schmit, le stress est un sujet qui doit être bien étudié, ses effets sont plus importants que ce qu'on admet en général. «Le cas de France Telecom a été médiatisé, mais il est indicatif de l'importance du stress», a-t-il conclu.

Pour toute information sur le programme des manifestations du 28 avril 2010 et les ateliers organisés par les entreprises tout au long de l'année: [www.securite-sante.lu](http://www.securite-sante.lu).